

Oui, mais...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1971)**

Heft 159

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1028250>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

J.A. Lausanne

Domaine

159 public

Pour ou contre l'apparement ?

Une équipe de D.P. s'est prononcée en faveur de l'apparement. Une autre en défaveur. Un journal, pas plus qu'un parti, ne peut prétendre « ré-

soudre » les divergences que manifestent ceux qui y militent, en les taisant. D'où les deux textes ci-dessous.

Oui, mais...

L'alliance socialo-communiste réalisée dans les cantons de Genève et Vaud constitue l'un des éléments les plus spectaculaires de la campagne pour le renouvellement des Chambres fédérales cette année. Elle nous semble aller dans la logique du rapport de forces qui existe tant dans ces deux cantons que dans leurs formations socialistes respectives.

A Genève, depuis quelques années, quoi qu'il en paraisse au sommet, le parti socialiste se ressent du durcissement des luttes idéologiques et sociales. L'idée, non pas d'une rupture d'avec la coalition bourgeoise au gouvernement, mais d'une nécessaire tension dans la participation socialiste au Conseil d'Etat, fait son chemin chez beaucoup de militants. Cependant le souvenir des luttes sévères qui opposèrent longtemps socialistes et communistes a constitué, surtout chez les militants blanchis sous le harnais, un contrepoids à cette évolution interne et un frein à la marche vers une ouverture à gauche.

Les dernières élections municipales avaient déjà vu la gauche se rendre unie aux urnes, notamment en ville de Genève. L'opération a été payante. Elle a eu surtout, comme l'a prouvé une enquête effectuée après le scrutin, un effet mobilisateur dans les quartiers ouvriers. Au souvenir de ce récent passé se sont ajoutées des considérations de tactique et de stratégie, clairement exprimées par Daniel Cornu dans la « Tribune de Genève » :

« Premier niveau : la tactique. Les socialistes genevois ont fait leur calcul. Ils se sont dit qu'un apparement des listes pourrait, au moment de la répartition des restes donner à la gauche un siège de plus au Conseil national. Mais si c'était au parti du travail ? Peu importe. L'éventualité fait partie de la règle du jeu. Elle est compensée par l'appui communiste accordé à M. Willy Donzé pour l'élection aux Etats. Donnant donnant. A ce niveau, les socialistes font passer le « petit commerce » électoral avant la fidélité à l'éthique sociale-démocrate.

» Second niveau d'analyse : la stratégie. C'est plus sérieux. L'enjeu, pour l'instant, est interne. C'est l'orientation du socialisme suisse qui est en cause dans cet affrontement entre la « centrale » et les Genevois. A ceux qui entendent présenter un contre-poids au sein d'une société bourgeoise s'oppo-

sent ceux qui espèrent prendre le pouvoir et changer le système. Les premiers n'ont qu'une ambition limitée ; ils peuvent s'abstenir de toute alliance. Les seconds préparent une « révolution démocratique » : ils ont besoin de toutes les forces de la gauche. »

Un succès de ces alliances prouvera, comme l'escamotent les tacticiens, que la gauche peut l'emporter dans une situation de tension grandissante, lorsqu'elle s'unit. Et qu'elle peut barrer la route à tous les Schwarzenbach qui s'efforcent actuellement d'exploiter au profit de la droite le mécontentement diffus.

Nous n'ignorons pas pour autant qu'une telle alliance contient des dangers qui ne sont pas forcément ceux auxquels songeaient les dirigeants des deux partis socialistes en prenant position contre l'ouverture à gauche. Car elle ne constitue pour l'instant rien de plus qu'un front commun des mécontents, ces mécontents sur lesquels le parti communiste paraît vouloir tout miser. Sans projet politique précis et crédible, sans une action commune soutenue à la base, ce front commun électoral, créé à la sauvette, est bâti sur le sable : une partie de son électoral retournera vers une formation de droite qui lui promettra démagogiquement plus d'avantages.

A court terme, l'alliance socialo-communiste peut donc mobiliser la gauche romande. Elle peut lui donner plus de poids au parlement, lui permettre de forcer les portes d'une chambre haute que ses partenaires bourgeois des gouvernements genevois et vaudois s'obstinent à tenir fermées devant elle. Elle peut surtout renforcer l'aile gauche du parti non seulement sur le plan cantonal, mais aussi sur le plan national.

Mais à plus long terme elle ne permettra pas de faire l'économie d'un projet politique précis. Car seul un tel projet permettrait de dépasser les rognés que l'on exploite sur le moment et les remèdes que l'on improvise, pour aboutir — peut-être — à un véritable programme commun de la gauche. C'est l'attente que nous croyons percevoir à la base ; c'est la seule solution pour rallier ces citoyens qui se demandent si le jeu démocratique vaut encore la peine d'être joué.

Un alibi et une paresse

La décision des partis socialistes genevois et vaudois de s'apparement pour les élections nationales est dommageable pour six raisons.

1. Cette décision ne s'appuie sur aucune analyse des forces en présence à l'échelon du pays. Chacun des deux partis a élaboré sa stratégie en fonction de données régionales. Les réflexes cantonaux ont donc joué un rôle important. Cette dispersion est supportable pour les partis bourgeois, majoritaires dans tous les cantons, disposant des relais que constituent les associations économiques. Une force minoritaire, toutefois, comme le parti socialiste ne pourra s'affirmer davantage qu'en conservant une cohésion minimum, qui doit être nationale. Sinon, ce sera l'effrètement.

2. L'apparement n'est tactiquement justifiable qu'à condition qu'il existe une politique de rechange au niveau national. Or, cette politique n'existe pas, et rien n'indique qu'elle va « subitement » apparaître. Les efforts de François Mitterrand sont estima-

bles, mais ils ne sont pas exportables, car la situation française... n'est pas suisse.

3. L'affaiblissement idéologique du parti socialiste nous inquiète tous. D'une certaine manière, « Domaine public » est l'expression de cet affaiblissement : il y a des idées nouvelles à étudier, des propositions à formuler et un banc d'essai pour les exprimer. Mais on ne remédie pas à cet affaiblissement en allant vers l'autoritarisme naturel du communisme, quand l'avenir est au contraire dans la combinaison des libertés politiques et de la démocratie économique (Sauvy : le socialisme en liberté).

4. En pourcentage d'électeurs, les socialistes ne sont guère plus nombreux en 1971 qu'en 1919. C'est vrai. Mais la société suisse s'est sensiblement socialisée depuis cinquante ans. Ne pas voir cela, c'est manquer de cette connaissance historique sans laquelle toute action politique est condamnée à l'échec

Bi-mensuel romand

N° 159 12 octobre 1971 Huitième année

Rédacteur responsable : Pierre-Antoine Goy

Le numéro : 70 centimes

Abonnement pour 20 numéros :

Pour la Suisse : 12 francs

Pour l'étranger : 15 francs

Changement d'adresse : 50 centimes

Administration, rédaction :

Lausanne, Case Chauderon 142

Chèque postal 10 - 155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A., Renens

Aux articles de ce numéro ont collaboré :

Claude Bossy

Laurent Bridel

Jean-Daniel Delley

Jean-Claude Favez

Jean-Pierre Ghelfi

Pierre-Antoine Goy

Marx Lévy

Le N° 160 sortira de presse le 27 octobre 1971

Suite page 2